

Les tarifs 2023 - 2024

	QF inférieur 800€ Sans repas	QF supérieur 800€ Sans repas	QF inférieur 800€ Avec repas	QF supérieur 800€ Avec repas	Prestation de service CAF*	Aide aux temps libres ** Bons CAF
Semaine 1 5 jours	62,60€	67,40€	85,35€	91,40€	20,80€	20,00€
Semaine 2 4 jours	50,08€	53,92€	68,28€	73,12€	16,64€	16€
EXTERIEUR A LA COMMUNE					Aides à déduire (si vous en bénéficiez)	
Semaine 1 5 jours	87,30 €	92,75 €	111,60€	117,85€		
Semaine 2 4 jours	69,84 €	74,20 €	89,28 €	94,28€		

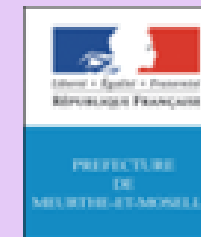
	QF inférieur 800€	QF supérieur 800€	QF inférieur 800€ EXTERIEUR	QF supérieur 800€ EXTERIEUR
Prix du Repas	4,55€	4,80€	4,86€	5,02€

*à déduire si allocataire CAF et dépendant du régime général de sécurité sociale.

** Attention : ces aides sont déduites sur les jours de présence de l'enfant, le tarif plein est appliqué en cas d'absence.

Fiche de renseignements/fiche sanitaire de liaison obligatoire : **pensez à la demander à la mairie.**

Si vous bénéficiez des Aides aux Temps Libres 2023, il faut nous fournir le justificatif de la CAF



ACCUEIL DE LOISIRS TOUSSAINT 2023

Enfants âgés de 3 à 10 ans

Lieux :

École maternelle Nicole Kierren

Accueil des enfants de 3 à 5 ans

École élémentaire René Thibault

Accueil des enfants de 6 à 10 ans

Horaires : de 9h à 17h

Accueil péricentre de 8h à 9h & de 17h à 18h

Pour contacter la Directrice

06-40-58-49-92

Clôture des inscriptions :

Le jeudi midi précédant la semaine d'accueil de loisirs.

Comment s'inscrire ? : Par l'intermédiaire du portail famille

Inscription à la semaine avec ou sans repas

1, place de la mairie 54136 Bouxières-aux-Dames

Renseignements: enfancejeunesse@bouxieresauxdames.fr

Inscription par l'intermédiaire du PORTAIL FAMILLE à partir du 3 octobre 2023

L'inscription au centre de loisirs se fait obligatoirement à la semaine avec repas ou sans repas.

Si vous souhaitez que votre enfant ne déjeune pas tous les jours à la cantine, il faut procéder de la manière suivante :

- Cocher la rubrique « journée sans repas »

Puis

- Cocher la rubrique « repas ALSH » en choisissant les jours concernés

Si vous souhaitez que votre enfant déjeune tous les jours à la cantine, il faut procéder de la manière suivante :

- Cocher la rubrique « journée avec repas »

Semaine 1: Du 23 au 27 octobre 2023

Directrice de l'accueil de loisirs : Marylène

Référent du groupe 3 à 5 ans : Mélissa

Référent du groupe 6 à 10 ans : Corentin V

Les petits astronautes

24 places maximum chez les 3 à 5 ans

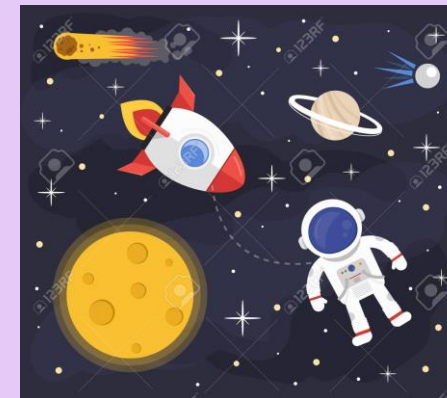
Votre enfant est scolarisé à la maternelle,

Il faut l'inscrire dans le groupe des enfants de 3 à 5 ans.

26 places maximum chez les 6 à 10 ans

Votre enfant est scolarisé en élémentaire

il faut l'inscrire dans le groupe des enfants de 6 à 10 ans



Semaine 2: Du 30 octobre au 3 novembre 2023

(le mercredi est férié)

Directrice de l'accueil de loisirs : Florence

Référent du groupe 3 à 5 ans : Mélissa

Référent du groupe 6 à 10 ans : Killian

C'est l'heure de fêter Halloween

24 places maximum chez les 3 à 5 ans

Votre enfant est scolarisé à la maternelle,

Il faut l'inscrire dans le groupe des enfants de 3 à 5 ans.

36 places maximum chez les 6 à 10 ans

Votre enfant est scolarisé en élémentaire

il faut l'inscrire dans le groupe des enfants de 6 à 10 ans



Les enfants doivent venir déguisés le mardi 31 octobre 2023